

PROGRAMME DES TRANSFERTS MONETAIRES PRODUCTIFS (PTMP) ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE : REGARD DES BENEFICIAIRES AINES DANS LA REGION DU GOH/COTE D'IVOIRE SUR SA GESTION

Ahou Clémentine TANOH-SAY *1

*Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
blasomy2007@yahoo.fr*

Kotty Dominique LOBOUE 2

Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Résumé

En Côte d'Ivoire, les personnes âgées constituent une population particulièrement vulnérable, encore insuffisamment prise en compte dans les politiques publiques de protection sociale. Partant de ce fait, le gouvernement ivoirien a initié le Programme des transferts Monétaires Productifs (PTMP), représentant une réponse institutionnelle à cette problématique. La présente étude vise à analyser la perception des aînés de la région du Goh sur la gestion du PTMP. S'appuyant sur une approche méthodologique mixte, la recherche a été conduite auprès de 250 bénéficiaires aînés de 60 ans ou plus pour les données quantitatives et 30 acteurs pour les données qualitatives. Sur une période allant du 02 décembre 2024 au 04 février 2025, les données ont été récoltées. Les résultats révèlent un satisfécit dans la gestion du programme avec un taux cumulé de 92, 80 % de personnes âgées satisfaites. L'analyse des données qualitatives fait émerger trois dimensions structurantes. D'abord, la légitimation de l'action publique et ensuite, la construction sociale avec l'équité à travers la standardisation des transferts et enfin, la transformation des relations entre agents et bénéficiaires en lien de proximité sociale. Ces résultats suggèrent que le PTMP dépasse la simple logique d'assistance pour s'affirmer comme un véritable levier d'autonomisation sociale et économique des personnes âgées. Ils plaident en faveur d'une intégration plus systématique de cette population dans les politiques de protection sociale en Côte d'Ivoire.

Mots-clés : Transferts monétaires productifs, personnes âgées, précarité, perception, protection sociale, Côte d'Ivoire.

Abstract

In Côte d'Ivoire, older adults constitute a particularly vulnerable population that is still not adequately addressed in public social protection policies. In light of this, the Ivorian government launched the Productive Cash Transfer Program (PTMP), which represents an institutional response to this issue. This study aims to analyze the perceptions of older adults in the Goh region regarding the management of the PTMP. Using a mixed-methods approach, the research was conducted with 250 older adults aged 60 or older for the quantitative data and 30 stakeholders for the qualitative data. Data was collected over the period from December 2, 2024, to February 4, 2025. The results indicate a high level of satisfaction with the program's management, with a cumulative satisfaction rate of 92.80% among older adults. Analysis of the qualitative data highlights three key dimensions. First, the legitimacy of public action; second, social construction with equity through the standardization of transfers; and finally, the transformation of the relationship between service providers and beneficiaries into one of social closeness. These findings suggest that the PTMP goes beyond a simple welfare approach to emerge as a genuine driver of social and economic empowerment for older adults. They argue for a more systematic integration of this population into social protection policies in Côte d'Ivoire.

Keywords: Productive cash transfers, older adults, precariousness, perception, social protection, Ivory Coast.

Introduction

En Côte d'Ivoire, la couverture effective en matière de pension de retraite reste très faible, estimée à 7,7%. Cette estimation traduit une exclusion massive des personnes âgées des systèmes formels de protection sociale parmi lesquels figure le PTMP (OIT, 2021). Cette marginalisation institutionnelle s'inscrit dans un contexte plus large de vulnérabilité que vivent les personnes âgées dans le pays. En effet, les travaux de S.A.C. Tanoh (2007) mentionnent que cette vulnérabilité est à la fois le produit des transformations sociales en cours et de l'affaiblissement progressif des solidarités familiales. S.A.C. Tanoh (2007) met aussi en évidence les insuffisances persistantes des dispositifs institutionnels de prise en charge. Cependant, la seule existence

de dispositifs ne saurait suffire à garantir son impact réel sur les populations cibles.

De ce fait, plusieurs travaux montrent que l'efficacité de ces dispositifs dépend étroitement de la manière dont ils sont perçus et vécus par les bénéficiaires (V. Golaz, 2002). En effet, Z. A. K. Dayoro (2021) rappelle que les personnes âgées se sentent progressivement mises à l'écart des dispositifs institutionnels censés les protéger. Ils développent ainsi un sentiment d'abandon vis-à-vis des structures formelles étatiques. Selon Z. A. K. Dayoro (2021), la perception des programmes sociaux évolue selon les quartiers d'appartenance et le niveau socio-économique des aînés. Les quartiers précaires expriment une méfiance ou une ignorance des dispositifs existants tandis que ceux des milieux résidentiels développent une attente plus formalisée vis-à-vis de l'état. En Côte d'Ivoire, ce phénomène reste peu étudié alors qu'il a des conséquences graves sur la réussite des actions gouvernementales visant les personnes aînées.

Face à cette réalité préoccupante, le gouvernement ivoirien a développé le programme des filets sociaux dans lequel le PTMP est considéré comme une composante de celui-ci. Ce programme est mis en exécution sur toute l'étendue du territoire national et singulièrement dans la région du Goh. Pour une gestion efficace, le gouvernement ivoirien a doté ce programme d'un organigramme détaillé conciliant trois directions ministérielles¹ dans ladite région. Cette initiative est mise en place dans l'optique d'optimiser sa gestion en interne et au profit des bénéficiaires de cette région. Ce programme octroie des allocations trimestrielles de 36 000 FCFA pendant trois ans, accompagnées de formations en gestion budgétaire et de mise en œuvre d'AGR² (MCNSLP, 2025 ; Banque mondiale, 2022).

¹ Ministère de l'emploi et de la protection sociale (MEPS), Ministère de la cohésion nationale, de la solidarité et de la lutte contre la pauvreté, (MCNSLP) Ministère de la femme de la famille et de l'enfant (MFFE)

² Activités Génératrices de Revenus

Conçu comme un instrument de réduction de la précarité et d'accompagnement des populations vulnérables, le PTMP peut néanmoins susciter des perceptions contrastées chez les bénéficiaires âgés en raison de ses modalités de gestion. Cette situation révèle un décalage entre les objectifs institutionnels du programme et les réalités sur le terrain. Ce décalage provient du fait que les bénéficiaires âgés de certaines localités perçoivent les dispositifs étatiques comme inadaptés à leurs réalités culturelles. En effet, certaines communautés comme les Odjukru ont développé leurs propres mécanismes traditionnels d'intégration des âgés. Elles ont institué l'*ébeb*³ (F.P. Kacou 2013).

Cet état de fait incite certains bénéficiaires âgés à développer ainsi un sentiment mitigé vis-à-vis des structures formelles et étatiques locales. Dès lors, la présente recherche se propose d'explorer la question suivante : comment les bénéficiaires âgés du Goh perçoivent-ils la gestion du PTMP ?

Cette étude vise à analyser les perceptions que les âgés de la région du Goh ont du PTMP et de sa gestion. Elle part de l'hypothèse selon laquelle les âgés de la région ont une perception positive du PTMP et de sa gestion.

Cette recherche apporte une nouvelle contribution à une littérature peu abondante en Afrique subsaharienne. Théoriquement, elle enrichit les études sur la perception de la gestion des programmes. Elle révèle que cette perception ne constitue pas simplement un indicateur de satisfaction subjectif. Toutefois, elle est révélatrice des forces et faiblesses des programmes sociaux dans leur capacité à atteindre effectivement des objectifs de transformation des conditions de vie. Au-delà de l'enjeu scientifique, cette recherche revêt une dimension pratique essentielle pour l'amélioration des politiques publiques de protection sociale en Côte d'Ivoire. Enfin, sur le plan pratique, elle fournit des pistes d'identification des forces et faiblesses du

³ Mécanisme d'intégration et de reconnaissance sociale des âgés

PTMP pour améliorer son efficacité et orienter les politiques publiques de protection des aînés.

1. Matériels et méthode

1.1. Site et population

L'enquête de terrain s'est déroulée dans la région du Goh. Elle a ciblé spécifiquement les localités bénéficiaires du Programme des Transferts Monétaires Productifs. Dans cette région, plus de 145 quartiers et villages sont couverts par le programme au titre de la cohorte 5. Pour les besoins de l'étude, 5 quartiers de la ville de Gagnoa et 14 villages ont été retenus sur la base d'un choix raisonné. Ces localités ont été privilégiées en raison de la présence significative des ménages bénéficiaires abritant des personnes âgées vivant dans une précarité plus prononcée. Sur le plan stratégique, ce choix se justifie également par la forte concentration des bénéficiaires de la cohorte 5 dans cette région. En effet, 17,75% de ces personnes âgées sont inscrites dans le programme.

Située dans la partie ouest-centrale de la Côte d'Ivoire, la région du Goh se trouve à 285 kilomètres d'Abidjan, la capitale économique du pays. Elle s'étend sur une superficie de 7 327 km² et compte une population estimée à 1 821 399 habitants.

1.2. Technique et échantillonnage

1.2.1 Echantillon quantitatif

Pour la partie quantitative de cette recherche, la méthode d'échantillonnage probabiliste stratifié et pondéré a été choisi. Les critères de stratification étaient le milieu de résidence, urbain ou rural, le sexe 174 hommes contre 76 femmes et la classe d'âge est de 60-65 ans et plus de 65 ans. Cette pondération tient compte de la répartition effective des bénéficiaires âgés de

la cohorte 5 transmise par les services du PTMP afin d'optimiser la représentativité de l'échantillon constitué.

Cette méthodologie permet une couverture équilibrée des différents segments de la population âgée résidant dans la région du Goh. Elle permet donc d'extrapoler les résultats obtenus avec un degré de fiabilité acceptable. En outre, les participants devaient remplir simultanément plusieurs conditions : avoir au moins 60 ans, résider sur le territoire du Goh, être bénéficiaire du PTMP depuis au moins un an, avoir été rémunéré au cours des douze mois précédents et appartenir à la cohorte 5. C'est le croisement de ces différentes exigences qui nous a permis d'arriver à un échantillon définitif de 250 personnes âgées.

1.2.2. Echantillon qualitatif

Pour cette étape de la recherche, recours a été fait à un échantillonnage raisonné. Il s'agit d'une technique non probabiliste visant à identifier des individus qui reflètent les caractéristiques et la richesse du contexte et / ou de la population étudiée et, des acteurs clés impliqués dans le dispositif. C'est une sélection orientée, selon des critères précis, pour que l'échantillon reflète au mieux le phénomène étudié. Certains répondants ont donc été identifiés à partir des données relatives aux bénéficiaires répertoriés dans la zone du Goh et d'autres à partir des listes des agents travaillant dans les différentes zones concernées par l'étude. Ce choix s'est fait selon les critères suivants :

- Pour les personnes âgées : avoir 60 ans ou plus, résider effectivement dans la région du Goh, être bénéficiaire du PTMP depuis au moins un an, avoir perçu au moins un versement au cours des douze derniers mois et appartenir à la cohorte 5. Cet échantillon a mobilisé 25 personnes âgées.

- Pour les parties prenantes : participer au dispositif de suivi du programme et occuper une fonction liée à la prise en charge des ménages âgés bénéficiaires au niveau administratif et/ou du suivi de proximité. Cet échantillon a mobilisé 5 Consultants Agents Communautaires.

Le nombre d'entretiens a été fixé en fonction de la saturation thématique, c'est-à-dire lorsque les nouveaux entretiens n'apportaient plus d'information qualitativement nouvelle. Les verbatim ont été codés de manière inductive puis regroupés en catégories analytiques correspondant aux trois dimensions étudiées : sociale, économique et sanitaire.

En combinant ces deux parties de l'étude (la partie quantitative, $X1 = 250$, et la partie qualitative, $X2 = 30$), l'échantillon global compte 280 personnes. Pour ce qui est plus précisément des 25 personnes âgées sollicitées pour les entretiens, leur profil est le suivant : sur le plan de l'âge, ces personnes se situent entre 60 et 70 ans, ce qui permet de prendre en compte les différentes phases du vieillissement ; sur le plan du sexe, l'échantillon comprend 10 femmes et 15 hommes; concernant la structure familiale, on distingue 5 personnes vivant seules, 10 vivant au sein d'un foyer familial et 10 en situation de veuvage ; enfin, s'agissant de l'état de santé, 7 personnes présentent une pathologie chronique, 3 ne souffrent d'aucune dépendance et 15 connaissent une perte d'autonomie. Pour la population experte, 5 Consultants Agents Communautaires ont été retenus.

Ces choix, parmi les 30 participants aux entretiens qualitatifs qui complètent les 250 répondants au questionnaire, visent à mieux saisir les vécus et témoignages des bénéficiaires. Les entretiens qualitatifs permettent d'approfondir l'aspect de leur parcours et les liens causaux avec le PTMP, élément que le questionnaire ne permettait pas d'élucider entièrement.

1.3. Technique et processus de collecte de données

Cette étude mobilise une approche mixte. Elle associe des entretiens directifs et semi directifs menés à l'aide d'un questionnaire et d'un guide d'entretien. Le recueil des données s'est étalé sur deux mois, allant du 02 décembre 2024 au 4 février 2025. Les entretiens ont duré en moyenne 45 minutes et les questionnaires ont été administrés à environ vingt (20) minutes. L'implication des bénéficiaires aînés ainsi que des autres parties prenantes reposait sur un principe de participation libre et volontaire. Préalablement, à chaque entretien, les finalités de la recherche ont été exposées aux participants dans le but de recueillir leur accord oral. Dans le respect des principes éthiques inhérents à toute démarche scientifique, une garantie explicite d'anonymat leur a été accordée.

Les entretiens ont fait l'objet d'un enregistrement audio, tandis que les questionnaires ont été renseignés directement sur tablette. Les thématiques abordées concernaient les aspects suivants :

- Perception du Programme des Transferts Monétaires Productifs par les bénéficiaires aînés.
- Perception de la gestion du Programme des Transferts Monétaires Productifs par les bénéficiaires aînés.

1.4. Technique d'analyse des données

Afin de faciliter le traitement des données, le logiciel KoboToolbox a été utilisé aussi bien pour la conception de l'enquête que pour le recueil des données issues des entretiens. Les données quantitatives ont par ailleurs fait l'objet de tableaux croisés de variables. S'agissant des données qualitatives, 30 entretiens ont été préparés et soumis à une analyse de contenu à l'aide du logiciel N'Vivo.

2. Résultats

Les articulations ci-dessous structurent les résultats de cette étude

- Perception du Programme des Transferts Monétaires Productifs par les bénéficiaires aînés
- Perception de la gestion du Programme des Transferts Monétaires Productifs par les bénéficiaires aînés

2.1. Perception du Programme des Transferts Monétaires Productifs par les bénéficiaires aînés

L'analyse de la perception du programme selon le genre fait ressortir une appréciation globalement très favorable de la part des bénéficiaires aînés. Les données révèlent en effet une large prédominance des évaluations positives, les qualifications « Très bien » et « Bien » concentrent l'essentiel des réponses, ce qui témoigne d'un niveau de satisfaction élevé à l'égard du programme.

Tableau I : Perception de l'utilité du programme des transferts monétaires productifs

	Perception de l'utilité du programme des transferts monétaires productifs					
	Masculin		Féminin		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Très bien	54	21,60	29	11,60	83	33,20
Bien	110	44,00	43	17,20	153	61,20
Moyen	10	4,00	4	1,60	14	5,60
Mauvais	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Total	174	69,60	76	30,40	250	100,00

Source : Enquête de terrain du 03 février 2025

Chez les bénéficiaires masculins, qui représentent la majorité de l'échantillon, la perception du programme est particulièrement favorable. Une proportion importante d'entre eux le qualifie de « Bien », tandis qu'un nombre significatif le juge « Très bien ». Les appréciations « moyen » demeurent marginales et, fait notable, aucun d'eux ne l'a qualifié de « Mauvais ». Les bénéficiaires féminines, bien que moins représentées dans l'échantillon, affichent-elles aussi un niveau de satisfaction remarquable. Leur répartition des appréciations suit une tendance similaire à celle des hommes, avec une nette prédominance des évaluations positives. La proportion de femmes ayant attribué la mention « Très bien » au programme est particulièrement élevée au regard de leur effectif total.

Il est à souligner qu'aucun bénéficiaire, toutes catégories confondues, n'a attribué la mention « Mauvais » au programme, ce qui reflète un socle commun de satisfaction. Les rares évaluations « Moyen » ne constituent qu'une infirme minorité, suggérant que même les opinions les moins enthousiastes restent globalement positives.

La distribution de ces perceptions revêt une importance capitale pour l'évaluation et l'amélioration future du programme. Elle traduit, en effet, la capacité des interventions menées à répondre efficacement aux besoins des bénéficiaires aînés. Dans cette logique de capter le maximum d'informations sur la perception, un entretien s'est déroulé avec certains aînés et professionnels du domaine qui ont laissé entendre quelques appréciations. Interrogé, un aîné s'exprime, « *Oui, merci mon fils. Ce programme que le gouvernement de Côte d'Ivoire a initié est un bon programme* ». À travers les réponses des aînés, se dessine une cartographie sociologique approfondie des mécanismes de résilience et d'adaptation au sein de la communauté. La première dimension qui est perçue repose sur une reconnaissance de la lutte contre la précarité. « *Le programme est bénéfique, car il nous aide* » ce témoignage de l'aîné illustre une interprétation

immédiate du dispositif comme un outil de survie économique. Cette perception constitue un point de départ pour une compréhension collective, où les actions publiques se transforment en un rempart contre la précarité. L'évaluation des perceptions constitue un indicateur sociologique essentiel comme le stipule ce Consultant Agent Communautaire (CAC) :

« Au départ, les gens pensaient que, puisque l'État leur octroie de l'argent, c'est un retour de ce qu'ils lui ont donné. Mais progressivement, ils commencent à réaliser que c'est une manière de les soutenir »

Ce discours illustre la transformation des perceptions, passant d'une logique d'échange marchand à une logique de solidarité sociale. L'appropriation collective se transforme en un processus dynamique d'autonomisation comme le mentionne ce CAC :

« Les gens ont commencé à comprendre. Ils se sont regroupés pour explorer comment utiliser ces 36 000 francs que l'État leur attribue ».

Ce témoignage met en évidence un plan de transformation sociale, où les bénéficiaires passent d'un statut d'assistés à celui d'acteurs de son propre développement.

Le Programme de Transferts Monétaires Productifs se présente comme un dispositif social complexe, intégrant la lutte contre la pauvreté, la réhabilitation des liens sociaux, la transformation des perceptions collectives et la promotion de l'autonomie au sein des communautés. Il représente une nouvelle ère d'interventions publiques, où l'aide sociale se transforme en un outil de changement collectif, allant au-delà de l'assistance traditionnelle pour favoriser une dynamique d'émancipation tant sociale qu'économique.

2.2. Perception de la gestion du programme des transferts monétaires productifs par les bénéficiaires aînées

L'analyse des résultats montre que le programme est perçu de manière très positive. La modalité « Bien » est largement majoritaire avec 147 répondants, soit 58, 80 % de l'échantillon total, suivie de la modalité « Très bien » qui recueille 85 réponses, soit 34 %. Cumulées, ces deux catégories positives représentent donc 92, 80 % des bénéficiaires, traduisant une satisfaction très marquée à l'égard de la gestion du programme. Seuls 14 répondants (7,20 %) qualifient la gestion de « Moyenne » et aucun bénéficiaire (0 %) n'a exprimé une perception « Mauvaise », ce qui témoigne de l'absence totale d'insatisfaction déclarée.

Perception de la gestion du programme des transferts monétaires productifs						
	Masculin		Féminin		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Très bien	66	26,40	19	7,60	85	34,00
Bien	94	37,60	53	21,20	147	58,80
Moyen	14	5,60	4	1,60	18	7,20
Mauvais	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Total	174	69,60	76	30,40	250	100,00

Source : Enquête de terrain effectuée du 02 décembre 2024 au 03 février 2025

Si l'on regarde la répartition selon le sexe, cette tendance positive se vérifie aussi bien chez les hommes que chez les femmes, mais avec quelques nuances. Du côté masculin, 44 jugent la gestion « Très bien » et 110 « Bien », soit au total 154 hommes sur 174 (soit environ 88,5 %) qui ont une opinion favorable. Du côté féminin, 19 jugent la gestion « Très bien » et

53 « Bien », soit au total 72 femmes sur 76 (soit environ 94,7 %) qui ont une perception positive. Proportionnellement, les femmes paraissent donc légèrement plus satisfaites que les hommes, bien que ces derniers soient plus nombreux dans chaque catégorie du fait de leur poids plus important dans l'échantillon. En somme, ce tableau montre que la gestion du PTMP est perçue très favorablement par les bénéficiaires les plus âgés de la région du Goh, quel que soit leur sexe. L'absence de réponse « Mauvaise » et le faible taux de réponses « Moyenne » indiquent que pratiquement tous les interrogés considèrent cette gestion comme satisfaisante.

Dans le but de recueillir le plus grand nombre d'informations sur la perception de la gestion du programme, des entretiens ont été réalisés avec certains aînés.

Interrogé sur la gestion du programme, un aîné s'exprime :

« Il est impossible de répondre à toutes les attentes des demandeurs. Cependant, les quelques requêtes sont soigneusement suivies par les agents sur le terrain et traitées ».

Ce témoignage reflète une vision pragmatique du programme, reconnaissant ses limites tout en mettant en évidence son efficacité dans la satisfaction de certains besoins. D'un point de vue sociologique, il illustre un modèle d'intervention publique novateur, dans lequel l'aide sociale dépasse la simple assistance pour devenir un véritable levier d'autonomisation social et économique.

La perception de l'équité dans la gestion du programme s'inscrit dans un processus complexe de légitimation sociale, où la transparence et l'uniformité des distributions constituent des piliers essentiels de la confiance accordée aux institutions. La standardisation des aides apparaît dès lors comme le fondement même de cette équité. L'affirmation d'un aîné : *« Tout le monde reçoit les 36 000 francs. Tous les bénéficiaires reçoivent les*

36 000 francs en même temps » illustre une volonté d'éviter les discriminations potentielles. Cette uniformisation transforme l'apport social d'un processus soumis à l'arbitraire en un droit universel, où l'idée que « *je ne pense pas qu'il y ait des personnes qui ont été lésées* » développé par ce doyen d'âge devient une déclaration de justice distributive.

La reconnaissance de cette équité dans la gestion s'effectue aussi à travers des mécanismes territoriaux et relationnels. Un aîné s'exprime ainsi :

« Je ne suis pas à Soubré, mais j'ai un bon ami de Soubré, à Ottawa, près d'Ocruyo, qui me contacte dès qu'il reçoit son argent et au même moment aussi je reçois le mien »

Cette déclaration montre comment le partage d'informations sert de moyens informels pour cette justice sociale.

Une dimension symbolique et normative imprègne cette perception. L'idée qu'« *un père ne peut pas satisfaire tous ses enfants en même temps. Cependant, s'il parvient à aider l'un d'eux, je pense que c'est la meilleure approche* » transforme la distribution des aides en opération de bienveillance sociale, où l'impossibilité de donner une réponse aux besoins de tous devient, en soi, un principe de justice.

Le Programme des Transferts Monétaires Productifs se révèle être un dispositif élaboré de légitimation sociale, articulant régularité des aides, lisibilité des procédures et validation communautaire. Il donne ainsi naissance à une nouvelle économie morale de la distribution dans laquelle l'équité ne se mesure pas uniquement de manière objective, mais s'apprécie également à travers les représentations collectives et les dynamiques de reconnaissance mutuelle.

Au-delà de leur appréciation du programme sur les plans organisationnels et opérationnels, les bénéficiaires aînés développent des perceptions propres quant à la qualité des relations humaines. Lesquelles perceptions jalonnent leur

parcours au sein du programme, notamment dans leurs interactions avec les acteurs de terrain que sont les Travailleurs Sociaux (TS) et les Consultants Agents Communautaires (CAC).

La relation entre les agents du programme et les bénéficiaires dépasse le cadre d'une simple intervention administrative pour s'affirmer comme un véritable processus de transformation social, fondé sur un accompagnement global et participatif.

Le témoignage d'un aîné éclaire cette dimension essentielle :

« Au niveau de l'encadrement, vous expliquez davantage, vous entrez dans les moindres détails, afin que même une personne âgée n'ayant pas reçu d'éducation puisse comprendre pourquoi elle reçoit cet argent ».

Cette approche andragogique transforme l'assistance en un processus d'autonomisation, où la compréhension devient un outil d'émancipation sociale.

Un autre aîné souligne la profondeur relationnelle *« Une personne que vous ne connaissiez pas auparavant, qui est venue vers vous et vous a montré quelque chose, vous êtes devenus comme des membres de la famille. »* Cette métaphore familiale illustre la transformation des relations institutionnelles en liens sociaux comme le démontre ce passage, *« on tisse déjà une grande famille »* ce qui symbolise un dépassement des structures administratives traditionnelles.

Enfin un autre aîné clarifie cette approche holistique, en ceci :

« Les agents ne se limitent pas aux transferts monétaires, mais s'intéressent également à la vie quotidienne des bénéficiaires. Ils prodiguent des conseils pour que les gens s'inscrivent à la CMU⁴. »

⁴ Couverture Maladie Universelle.

L'intervention sociale se transforme en un accompagnement complet où l'apport financier n'est qu'un point de départ vers une transformation sociale plus grande.

L'analyse sociologique met en exergue un modèle innovant pour l'intervention publique où la relation entre agents et bénéficiaires transcende la simple prestation administrative pour devenir un véritable processus de développement social et humain.

3-Discussion des résultats

3.1. La perception du PTMP par les bénéficiaires âgés : entre légitimation sociale et économie morale de la distribution

Les résultats de cette étude mettent en évidence une perception globalement très favorable du PTMP de la part des bénéficiaires âgés. En effet, 92, 80 % des répondants, tous genres confondus, ont attribué les mentions « Bien » où « Très bien » à la gestion du programme. L'absence totale d'évaluation négative constitue, à cet égard, un résultat particulièrement notable, qui appelle une lecture sociologique approfondie articulée autour de plusieurs axes interprétatifs.

La satisfaction élevée exprimée par les bénéficiaires ne saurait être réduite à une simple appréciation matérielle des transferts reçus. Elle traduit, avant tout, un processus de légitimation sociale du programme. Au sens Wébérien du terme, la légitimité d'une institution repose sur la croyance partagée en la validité de ses règles et ses modes d'action (M. Weber 1995). Le témoignage recueilli auprès d'un agent communautaire est particulièrement éclairant à cet égard. Ce témoignage montre la transformation progressive des représentations des bénéficiaires, passant d'une logique d'échange marchand (dans laquelle l'aide de l'Etat est perçue comme un dû) à une logique de solidarité sociale ; ce qui illustre précisément ce mécanisme de

légitimation. Ce glissement cognitif et symbolique constitue l'un des effets sociaux les plus significatifs du programme, au-delà de ses retombées économiques immédiates.

Par ailleurs, les perceptions exprimées par les bénéficiaires s'inscrivent dans ce que E. P. Thompson (1971) et J.C. Scott (1976) désignent comme une économie morale. Entendue comme un ensemble de normes implicites de justice et de réciprocité à l'aune desquelles les populations évaluent les interventions publiques. Le témoignage d'un aîné affirmant que : « *le programme est bénéfique car il nous aide* » traduit une évaluation qui dépasse la satisfaction matérielle pour exprimer une reconnaissance de la fonction protectrice de l'Etat. Dans ce cadre, l'équité perçue dans la distribution des aides et la standardisation des transferts apparaissent comme des conditions essentielles à l'adhésion collective au programme. Ce qui rejoint les conclusions de S. Devereux et al (2004) sur l'importance de la prévisibilité et de la transparence dans les programmes de protection sociale en Afrique subsaharienne.

3.2. La gestion du PTMP : entre légitimation institutionnelle, équité distributive et transformation relationnelle

Les résultats relatifs à la perception de la gestion du PTMP par les bénéficiaires aînés mettent en lumière trois dimensions sociologiquement significatives. Ces dimensions se déclinent en ceci : la légitimation de l'action publique, la construction sociale de l'équité et la transformation des relations entre agents et bénéficiaires. Celles-ci s'articulent en un processus cohérent de transformation sociale. Le témoignage d'un aîné reconnaissant à la fois les limites du programme et l'efficacité de ses agents sur le terrain illustre ce que A. Giddens (1984) désigne comme une conscience pratique. C'est-à-dire la capacité des acteurs sociaux à évaluer les institutions non pas selon des critères idéaux, mais à partir de leurs expériences concrètes et quotidiennes.

Cette posture pragmatique rejoint les observations de O. Sardan (1995) sur les sociétés africaines. Selon ces observations, les populations développent des logiques d'accommodation vis-à-vis des dispositifs publics, intégrant leurs imperfections tout en reconnaissant la valeur sociale. Loin d'être une forme de résignation, cette acceptation constitue un acte de légitimation active par lequel les bénéficiaires confèrent une autorité morale à l'institution. Le fait que chaque bénéficiaire perçoive la même somme de 36.000f au même moment est, quant à lui, perçu comme un gage fondamental d'équité opérant une transformation symbolique. En effet, elle fait passer l'aide sociale du registre à celui du droit universel, rejoignant ainsi la théorie de la justice distributive de J. Rawls (1971). Selon cette théorie, l'équité réside dans l'impartialité des procédures qui régissent la distribution des ressources. Les recours aux réseaux informels d'information pour vérifier la simultanéité des versements illustre par ailleurs ce que R. D. Putnam (1995) désigne comme le capital de type bridging. Dans ce concept, la mobilisation de liens faibles permet de valider des normes collectives et de renforcer paradoxalement la légitimité formelle du programme. La métaphore employée par un aîné qui compare l'Etat à un père incapable de satisfaire tous ses enfants simultanément, mais dont l'effort partiel demeure juste en transformant la contrainte budgétaire en principe moral, en est une illustration. Ceci s'inscrit pleinement dans la tradition de l'économie morale telle que conceptualisée par E.D. Thompson (1971) et J.C. Scott (1976). Sur le plan relationnel, les témoignages recueillis révèlent une transformation profonde du lien entre agents institutionnels et bénéficiaires. Cette transformation transcende la relation administrative classique pour s'inscrire dans un registre quasi-familial, faisant

directement écho aux travaux de M. Lipsky (1980) sur les street-level bureaucrats⁵.

L'approche andragogique des agents, consistant à expliquer dans le détail, les raisons des transferts y compris aux personnes sans instruction, illustre ce que P.R.N. Freire (1974) appelle la pédagogie de l'émancipation. Dans cette pédagogie, la compréhension devient un outil de conscientisation et d'autonomisation.

Enfin, l'extension du rôle des agents au-delà du simple transfert monétaire témoigne d'une conception holistique de l'intervention sociale. Ceci s'observe à travers la promotion de l'inscription à la Couverture Maladie Universelle et rejoint le paradigme du développement humain intégral promu par le PNUD (1990)⁶.

Au total, le PTMP fonctionne comme un dispositif de transformation sociale opérant simultanément à plusieurs niveaux. Il légitime l'action de l'Etat, construit une représentation partagée de l'équité et produit de nouveaux liens sociaux entre institutions et communautés. Il s'affirme ainsi comme un vecteur de cohésion sociale et d'émancipation collective dont la portée sociologique mérite d'être pleinement reconnue dans les politiques de protection sociale en Afrique de l'Ouest.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'analyser les perceptions que les aînés de la région du Goh ont du PTMP et de sa gestion. Elle part du constat que les personnes âgées se sentent progressivement mises à l'écart des dispositifs institutionnels censés les protéger. Cet état de fait incite donc certains à

⁵ L'ensemble des fonctionnaires d'agences et d'administrations étatiques offrant des services directs à des usagers

⁶ Programme des Nations Unies pour le Développement

développer, ainsi, un sentiment mitigé vis-à-vis des structures formelles et étatiques locales. Les données quantitatives ont été collectées auprès de 280 répondants, dont 250 personnes âgées, tandis que les données qualitatives ont été recueillies auprès de 30 acteurs, répartis à parts égales entre parties prenantes institutionnelles et personnes âgées.

Les résultats obtenus sur la période d'enquête témoignent d'une gestion globalement satisfaisante. En effet, 92, 80 % des répondants, tous genres confondus, ont attribué les mentions « Bien » ou « Très bien » à la gestion du programme. Par ailleurs, l'analyse qualitative met en évidence un mécanisme sophistiqué de légitimation sociale, conjuguant régularité des transferts, clarté des procédures et adhésion communautaire. Il inaugure ainsi une nouvelle économie morale de la redistribution, au sein de laquelle l'équité ne se définit pas uniquement par des critères objectifs, mais se construit également à travers les représentations partagées et les dynamiques de reconnaissance réciproque entre les acteurs.

Sur le plan des implications pratiques, ces résultats plaident pour une approche renouvelée et intégrée de la protection sociale des âgées, articulée autour de plusieurs axes complémentaires. Sur le plan institutionnel, il s'avère nécessaire de maintenir la standardisation des transferts comme principe fondateur d'équité. Sur le plan opérationnel, un investissement accru dans la formation gérontologique des agents de terrain s'impose. Cette formation permettra de pérenniser et généraliser l'approche andragogique et holistique qui a démontré son efficacité, notamment à travers l'orientation des bénéficiaires vers des services complémentaires tels que la CMU. Sur le plan communautaire, la valorisation des dynamiques informelles de solidarité et de contrôle social entre bénéficiaires mérite d'être encouragée à travers la création d'espaces formels d'échange et de concertation. Enfin, sur le plan scientifique, la mise en place d'études longitudinales couvrant des échantillons plus larges et

diversifiés permettrait d'évaluer les effets à long terme du programme. Aussi, la reconnaissance des profils de ménages âgés les plus réceptifs aux transferts doit être affinée. Ceci pourrait contribuer à l'élaboration de politiques sociales mieux ciblées et plus efficaces.

La présente recherche comporte néanmoins certaines limites qu'il convient de souligner. D'une part, bien que l'échantillon soit représentatif, il reste circonscrit en une seule zone géographique, la région du Goh. Ceci limite la portée généralisatrice des résultats à l'échelle nationale. D'autre part, un biais lié à la relation avec les agents du programme et les bénéficiaires peut être relevé. La proximité relationnelle, bien que bénéfique sur le plan social, constitue un facteur de biais potentiel dans le cadre de l'évaluation. Les bénéficiaires peuvent en effet avoir du mal à dissocier leur appréciation du programme de leur attachement personnel aux agents qui le mettent en œuvre. Ce qui pourrait conduire à une évaluation globalement positive (que reflète davantage la qualité des relations humaines) de l'efficacité objective du dispositif.

Ces limites ouvrent des perspectives de recherches prometteuses. Enfin, cette étude démontre que les perceptions des bénéficiaires âgés, lorsqu'elles sont prises en considération dans l'élaboration des programmes, favorisent l'équité et la durabilité de ces programmes. Aussi, elle revêt une double portée. Sur le plan scientifique, elle enrichit la sociologie du vieillissement en Afrique en donnant la parole aux bénéficiaires âgés du PTMP. Ceci permet de saisir leurs perceptions sur la gestion du dispositif. Sur le plan pratique, elle offre des pistes pour améliorer la gouvernance et l'efficacité des programmes de protection sociales en Côte d'Ivoire. En ouverture, elle invite à interroger la participation des bénéficiaires à la conception des politiques sociales et suggère des études comparatives avec d'autres régions où pays africains ayant mis en place des dispositifs similaires.

Références bibliographiques

BANQUE MONDIALE. (2022). *Côte d'Ivoire : Les transferts monétaires pour les ménages vulnérables*, Note d'évaluation de projet, Washington D.C., Groupe de la Banque mondiale.

DAYORO, Zoguéhi Arnaud Kévin. (2021). « Représentation sociale du “Bien vieillir “ et pratiques sociales associées en milieu urbain abidjanais (Côte d'Ivoire) ». *Lettres, Sciences sociales et Humaines*, 31 (1).

DEVREUX, Stephen, & Sabates-Wheeler, Rachel. (2004). *Transformative social protection* (IDS Working Paper No. 232). Institute of Development Studies.

FREIRE, Paulo. (1974). *Pédagogie des opprimés ; suivi de Conscientisation et révolution*, (traduit du brésilien), Paris, François Maspero.

GIDDENS, Antony. (1984). *The constitution of society: outline of the theory of struration*. Polity Press.

GOLAZ, Valérie, (2002). *Croissance démographique, pression foncière et diversification économique : une analyse biographique des stratégies de survie à Magenche (Gucha District, Kenya)*, Thèse de doctorat en Démographie économique, Paris, Institut d'Études Politiques de Paris (Sciences Po) / sous la direction de Daniel Courgeau.

KACOU, Fato Patrice. (2013). *Approche socio-anthropologique des institutions d'intégration des personnes âgées : le cas de l'ébeb chez les Odjukru (Côte d'Ivoire)* [Thèse de doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny].

LIPSKY, Michael. (1980). *Street-level bureaucracy: Dilemmas of the individual in public services*. Russell Sage Foundation.

MCNSLP (MINISTÈRE DE LA COHÉSION NATIONALE, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ). (2025). *Rapport sur le Programme*

de transferts Monétaires Productifs, Abidjan, BCP Filets Sociaux.

OIT. (2021). *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022 : La protection sociale à la croisée des chemins - Construire un avenir meilleur*. Organisation Internationale du Travail.

DE SARDAN, Olivier Jean Pierre. (1995). *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*. Karthala.

PNUD. (1990). *Rapport mondial sur le développement humain 1990. Programme des Nations Unies pour le Développement / Economica*.

PUTNAM, Robert David. (1995). "Bowling alone: America's declining social capital". *Journal of Democracy*, 6(1), 65-78.

RAWLS, John. (1971). *A theory of justice*. Harvard University Press.

SCOTT, James Campbell. (1976). *The moral economy of the peasant: Rebellion and subsistence in Southeast Asia*. Yale University Press.

TANOH-Say, Ahou Clémentine. (2007). *Les conditions de vie des personnes âgées en Côte d'Ivoire : Regard sur la maltraitance à Adjamé Village* [Mémoire de sociologie, Université de Cocody]. Mémoire Online.

THOMPSON, Edward Palmer. (1971). "The moral economy of the English crowd in the eighteenth century". *Past & Present*, 50(1), 76-136.

WEBER, Max. (1995). *Économie et société* (Vol. 1 Les catégories de la sociologie). Paris : Plon.